

## [Le Cercle des Avocats Libres appelle à manifester dimanche](#)

Posted: 07 Jan 2013 05:06 AM PST

Communiqué de Maître Frédéric Pichon, Président du Cercle des Avocats Libres :

### **Pourquoi nous sommes contre le projet de loi dit « mariage pour tous »**

1. **Parce que les avocats sont par essence de la défense des plus faibles et des plus vulnérables** et que le projet de loi consacre le droit « à » l'enfant au détriment des droits de l'enfant
2. **Parce qu'on ne peut pas comparer ce qui n'est pas comparable**, et que le projet de loi introduit à terme l'effacement de l'altérité sexuelle, par la suppression de la référence au père et à la mère et la consécration de la théorie du genre
3. **Parce que la recherche du bien commun ne peut se faire sous la pression de minorités communautaristes** et bouleverser ainsi des pans entiers de notre dispositif juridique et de notre héritage. Que ce projet est d'autant moins légitime et nécessaire que seuls 5% des couples pacésés sont homosexuels ce qui signifie que cette revendication émane d'une toute petite minorité au sein même des personnes homosexuelles .
4. **Parce qu'il vise à dissocier la notion de filiation et celle de parenté** en faisant disparaître le père.
5. **Parce que cette loi ouvre la boîte de pandore et aboutira à la gestation pour autrui**, c'est-à-dire au commerce d'être humain.
6. **Parce que cette loi, en détruisant la famille naturelle fondée autour d'un père et d'une mère ouvre également la porte à la polygamie** (comme c'est déjà le cas au Canada où une cour d'appel de l'Ontario a reconnu la possibilité d'union à trois).
7. **Parce que les nouvelles formes de parenté de substitution vont être une source de conflit et de confusion supplémentaire** dont l'enfant va être otage entre 4, voire 5 parents potentiels susceptibles de « revendiquer » l'enfant (le père donneur de sperme, la mère porteuse, la mère dite sociale éconduite par la mère biologique au profit d'une nouvelle mère « sociale »).
8. **Parce qu'elle vise à détruire ou à tout le moins de brouiller les liens de généalogie** pourtant si nécessaires en cette époque désorientée en perte de repères.
9. **Parce que la famille est une valeur fondatrice de la cité et que les pénalistes que nous sommes ne voyons que trop les ravages causés, dans la population délinquante, par la destruction de la cellule familiale et notamment l'absence de père.**
10. **Parce que le principe du contradictoire est un principe essentiel qui permet de cheminer ensemble vers la vérité et que le gouvernement cherche à éluder tout débat afin d'imposer par la force ce texte destructeur et nihiliste des pans entiers de notre code civil et plus généralement de notre civilisation.**

C'est pourquoi nous appelons tous nos confrères à se rendre, en robe d'avocat, à 12H30 auprès du Monument Ludovic Trarieux dans le Square Claude-Nicolas-Ledoux (à deux pas de la station de métro Denfert-Rochereau), afin d'intégrer ensuite le cortège à 13h le dimanche 13 janvier 2013."